



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

En 2016 : Encore présumées coupables d'avoir été agressées !

Drummondville, le 25 mars 2016 – Le verdict a été prononcé dans l'affaire Jian Ghomeshi : l'accusé est acquitté. En fait, quel qu'ait été le verdict aujourd'hui, le CALACS La Passerelle, centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, croit que ce procès aura renforcé les mythes et les préjugés associés à la crédibilité d'une victime et aura confirmé les lacunes importantes du système judiciaire dans le traitement de plaintes d'agression sexuelle.

Les agressions sexuelles sont difficiles à prouver «hors de tout doute raisonnable» puisque le verdict repose sur la notion du consentement qui, de par sa nature, oppose la parole de la plaignante à celle de l'accusé. Il n'est malheureusement pas surprenant dans ce cas que l'avocate de la défense ait travaillé pour miner la crédibilité des victimes. La défense a exploité les mythes et les préjugés sexistes selon lesquels les femmes sont responsables de leur agression puisqu'elles se sont mises dans une situation compromettante : une victime crédible doit agir d'une certaine façon; autrement, si elle n'a pas immédiatement cessé tout contact avec son agresseur, c'est qu'elle était consentante. C'est ainsi que l'avocate de la défense a réussi à faire oublier les faits reprochés à l'agresseur tout en relayant les victimes au banc des accusés.

Selon l'Enquête sociale générale sur la victimisation menée par Statistique Canada en 2014, à peine 1 814 accusations d'agression sexuelle ont mené à une condamnation sur les 633 000 déclarées par les Canadiens de 15 ans et plus, soit 3 cas sur 1000. Selon nous, le traitement judiciaire que notre système réserve aux victimes d'agression sexuelle explique pourquoi ce crime est le moins dénoncé avec un taux de dénonciation plafonné entre 5% et 10% depuis plusieurs années. D'ailleurs, plusieurs raisons expliquent les réticences des femmes à dénoncer leur agresseur: peur de ne pas être crues, peur des représailles, réactions de l'entourage, etc., surtout lorsqu'on sait que dans la majorité des cas, l'agresseur est connu de la victime.

À vous, femmes et adolescentes qui dénoncez les agressions sexuelles que vous avez subies, le CALACS La Passerelle réitère son appui, que vous passiez par le système judiciaire ou non. Parce qu'on vous croit!

Les agressions sexuelles, c'est non. Ensemble réagissons!

-30-

Source : Jocelyne Desjardins
CALACS La Passerelle
819-478-3353
info@calacs-lapasserelle.org